

PROGRAMME DE FORMATION PRÉPARATOIRE À LA CATÉGORIE « AM » DU PERMIS DE CONDUIRE

Objectif de la formation :

Maîtriser un deux-roues d'une cylindrée inférieure à 50cm³ hors et en agglomération en toute sécurité.

Moyens d'encadrement :

Julien BLOND est le formateur référent de l'établissement ; gérant de la société BLOND FORMATION.
Les cours sont enseignés également par Karine LETELLIER, Christelle LECOQ et Jean-Luc DANIERE.

Moyens techniques :

Une piste fermée à la circulation, des cônes, des piquets et un radar pour la partie hors circulation.
Des gilets et des radios pour la partie circulation. Une voiture suiveuse ainsi qu'un cyclo.

Pré requis :

Être âgé de 14ans et être titulaire de l'ASSR 1.

La formation théorique : (1 heure)

Elle porte sur la sensibilisation aux risques :

- ☐ Sensibilisation aux risques spécifiques cyclomoteur ;
- ☐ Sensibilisation aux cas d'accidents cyclomoteur ;
- ☐ La vitesse et ses conséquences.

Les cours seront dispensés, dans les locaux de l'école de conduite, par un enseignant de la conduite et de la sécurité routière titulaire d'une autorisation d'enseigner en cours de validité.

La formation pratique hors circulation : (2 heures)

La formation pratique hors circulation

- ☐ Les équipements, leurs rôles ;
- ☐ Connaissance des principaux organes du cyclomoteur ;
- ☐ Les contrôles indispensables à l'entretien du cyclomoteur ;
- ☐ La maîtrise technique du cyclomoteur hors circulation.

La formation pratique en circulation : (4 heures)

- ☐ Démarrer le cyclo ;
- ☐ Ralentir et immobiliser le cyclo ;
- ☐ Rechercher des indices utiles ;
- ☐ Adapter l'allure ;
- ☐ Apprécier et maintenir les distances de sécurité ;
- ☐ Négocier un virage ;
- ☐ Choisir la position sur la chaussée ;
- ☐ Franchir les différents types d'intersection ;
- ☐ Changer de direction.